



## HONORAIRES TRANSACTION

### TRANSACTION IMMOBILIERE (à la charge ACQUEREUR\*)

- De 0 à 30 000.00 €..... FORFAIT 3500 € TTC
- de 30 001 € à 400 000 €..... 7,20 % T.T.C. du prix de vente net vendeur
- de 400 001 € à 600 000 € ..... 6 % T.T.C du prix de vente net vendeur
- Prix supérieur à 600 001 €..... 5 % T.T.C du prix de vente net vendeur

\*éventuellement à la charge du vendeur si stipulé dans le mandat de vente « HONORAIRES A LA CHARGE DU MANDANT »

### TRANSACTION COMMERCIALE (à la charge de l'ACQUEREUR ou locataire seul)

#### 1. CESSION PAS DE PORTE OU FONDS DE COMMERCE

- de 0 à 120 000,00 €..... 10,00 % T.T.C.
- de 120 001,00 à 230 000,00 €..... 8,00 % T.T.C.
- au-delà de 230 001,00 €..... 6,00 % T.T.C.

#### 2. HONORAIRES REDACTION BAIL COMMERCIAL

(Calculés sur les loyers cumulés des 9 ans dans le cadre d'une négociation droit au bail)

- de 0 à 1 829,39 €..... 1,65 % T.T.C.
- de 1 829,40 à 3 811,23 €..... 1,10 % T.T.C.
- de 3 811,24 à 1 0671,43 €..... 0,825 % T.T.C.
- de 10 671,44 € et plus..... 0,55 % T.T.C.

#### 3. HONORAIRES REDACTION RENOUVELLEMENT BAIL COMMERCIAL

- 1 mois de loyer H.T. (TVA APPLICABLE 20.00 %)

*Les prix TTC indiqués ci-dessus sont calculés au taux de TVA actuel de 20%.*



## HONORAIRES LOCATION - GESTION

### LOCATION (Part LOCATAIRE)

En application de la loi ALUR et conformément au Décret plafonnant le montant des honoraires de location imputable aux locataires, la **Ville de RENNES** se situe dans une **ZONE non TENDUE** (et ses communes proches). Le calcul des honoraires s'établit comme suit :

**11.00 € (soit 8.00€ \*+ 3.00 € rédaction état des lieux) TTC x surface habitable du bien loué**  
= part honoraires (locataire) qui comprend :

- Visite du bien à louer
- Candidature locataire
- Rédaction du contrat de location & dossier(s) de cautionnement(s)
- Rédaction de l'état des lieux.

\*Plafonds révisibles chaque année au 1<sup>er</sup> janvier par arrêté du ministre chargé du logement en fonction de la variation annuelle du dernier indice de référence des loyers.

### LOCATION (Part PROPRIETAIRE)

Au mode de calcul pratiqué pour les honoraires dus par le locataire, s'ajoutent les frais d'entremise et de négociation, qui conduisent à une somme représentant un mois de loyer hors charges, TTC.

**Honoraires rédaction bail d'habitation** seule (3 ans).... 3.60 % T.T.C.  
(sur loyer annuel) Part locataire & Part propriétaire

### GESTION (A la charge du MANDANT/PROPRIETAIRE)

**Honoraires de gestion calculés sur les encaissements des loyers nets :**

**6% HT soit 7,20 TTC**  
(Inclus toutes prestations liées à la gestion : suivi travaux, sinistres, relances locataires, contentieux...)

*Les prix TTC indiqués ci-dessus sont calculés au taux de TVA actuel de 20%.*